34726
1682
XIII

A TRAVERS LES GRANDES TERRES À BLÉ DU NORD OUEST CANADIEN.

B 3355

Avec les compliments
de l'auteur

G 34726

AUX CANADIENS-FRANCAIS

QUI

ÉMIGRENT AUX ETATS-UNIS.

AVERTISSEMENT.—Les pages qui suivent sont extraites d'un livre en cours de publication et intitulé " A travers le Nord-Ouest Canadien "—Nous avons condensé en quatre chapitres courts la plus grande somme de renseignements, sur le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et le district d'Edmonton.—Nous avons fait suivre la description de ces pays de quelques remarques générales à l'usage des futurs émigrants.—Ceux de nos lecteurs qui désireraient se procurer de plus amples renseignements pourront s'adresser à M. L. O. AMSTRONG, agent de colonisation, 523 rue St. Jacques, Montréal.

Chaque année, des milliers de Canadiens-Français désertent la province de Québec pour aller mettre au service des Américains leur intelligence, leur énergie et leur activité.

Ils délaissent la culture de la terre et le droit de vivre, libres, sur leurs fermes, pour aller se livrer au pénible travail des manufactures et se soumettre aux impitoyables exigences de leurs patrons.

En franchissant la frontière, ces Canadiens, quel que soit le motif qui les guide, *abdiquent leur indépendance, méconnaissent les enseignements de leur histoire et trahissent une mission sacrée.*

Ils abdiquent leur indépendance parce qu'ils laissent derrière eux un pays où ils étaient les arbitres de leurs destinées, les maîtres d'un sol merveilleusement fécond et où ils demeuraient

libres de pratiquer leur religion et de parler la langue de leurs ancêtres, pour aller demander à l'or américain le moyen de satisfaire aux exigences croissantes d'une vie facile !

Ces Canadiens fuient un pays libre pour aller vivre au milieu d'un peuple dont il leur faut accepter les lois sans murmurer, et chez lequel le seul droit qu'on daigne leur reconnaître est celui de s'associer à l'émigration étrangère pour travailler, de concert avec elle, au détriment des industries naissantes de leur jeune mère-patrie.

Ils méconnaissent les enseignements de leur histoire : celle-ci, en effet, à quelque page qu'on la consulte, enseigne de la façon la plus formelle que l'avenir de la nationalité canadienne dépend, tout entier, de l'*obstination* avec laquelle ses enfants *se seront attachés, en dépit de tous les obstacles, à se maintenir les maîtres du sol.*

Ils trahissent une mission sacrée : celle de perpétuer sur cet immense Dominion dont chaque parcelle de terre évoque un souvenir français, la religion, la langue et toutes les vertus maîtresses du génie de leur race.

Pour faciliter aux Canadiens l'accomplissement de cette mission, la Providence avait placé à leur disposition deux forces qui devaient faire de leur nation l'une des plus puissantes de l'Amérique du Nord. Elle leur avait donné une fécondité sans exemple dans l'histoire des peuples modernes, et, à seule fin qu'ils puissent élever librement leurs nombreuses familles, la possession de la moitié d'un continent sur lequel elle s'était plu à accumuler toutes les richesses qu'ailleurs elle ne place, qu'une à une, à la portée de l'activité humaine !

Aujourd'hui, vingt mille Canadiens-Français,

méconnaissant la manifestation d'une volonté supérieure qu'ils implorent, pourtant, chaque jour, envoient, tous les ans, leurs enfants s'étioler au moral et au physique dans l'atmosphère empestée des usines américaines. Ces mêmes Canadiens regardent d'un œil indifférent l'émigration étrangère envahir rapidement des terres dont ils avaient le devoir de se constituer les premiers occupants !

Pourtant les questions nationales sont, plus que jamais, à l'ordre du jour parmi nous. Chacun les discute avec passion. Et tandis que les uns recherchent des moyens constitutionnels pour atténuer certaines lois attentatoires aux libertés de la nation ; que d'autres élèvent de somptueux monuments destinés à faire revivre à travers les siècles tout un passé de gloire ; lentement mais sans interruption, l'*élément jeune de cette nation oriente sa marche vers le sud !*

On ne saurait trop le répéter : *chaque Canadien-français qui déserte le sol de la patrie emporte avec lui une pierre de l'édifice national que ses ancêtres avaient mis trois siècles à cimenter de leur patriotisme et, parfois, de leur sang !*

N'est-il pas permis de supposer, également, que ce qui s'est passé au Manitoba, dans ces derniers temps, est un avertissement de la Providence ?

N'est-il pas vrai que si quelques milliers de Canadiens-Français se fussent, chaque année, depuis quinze ans, dirigés vers l'ouest, la minorité catholique du pays ne souffrirait pas aujourd'hui d'une situation dont le fanatisme religieux n'*est pas seul responsable.*

Nous voulons, dans cette courte brochure, ouvrir les yeux de certains de nos compatriotes sur

les avantages que leur offrent les fertiles plaines de l'ouest.

Notre ambition a de modestes bornes : elle sera satisfaite le jour ou nous aurons pu arrêter, chaque année, cinq cents familles canadiennes-françaises sur le chemin des Etats-Unis pour les envoyer grossir nos jeunes colonies des bords de la rivière Rouge et de la Saskatchewan.

Loin de nous la pensée, comme certains le prétendent, de vouloir prêcher le dépeuplement dela province de Québec. Celle-ci a toujours été et doit demeurer la forteresse de l'élément français au Nouveau-Monde.

Mais ne pas oser, en face de l'émigration croissante des Canadiens-Français vers le sud, rappeler à nos concitoyens que leur immense empire s'étend de l'Atlantique au Pacifique ; que, sans sortir de chez eux, ils peuvent assurer l'avenir de leurs enfants ; qu'en agissant autrement ils vont à l'encontre de leurs obligations sociales, politiques et religieuses, serait un acte de faiblesse, plus que cela, un crime de lèse patriotisme.

DE BOUTHILLIER-CHAVIGNY,

St-Mathias, P. Q.

18 avril 1893.

LE MANITOBA.

La province de Manitoba n'est qu'une portion infiniment petite de cet immense Nord-Ouest Canadien dont les limites sont : à l'est, la rivière Albany ; à l'ouest, les Montagnes Rocheuses ; au sud, la frontière américaine ; au nord, les solitudes polaires.

L'étendue du Nord-Ouest tel que nous venons de le délimiter est, à l'exclusion de ses lacs, de **1,588,947** *milles carrés.*

La superficie territoriale du Manitoba n'est que de **64,000** *milles carrés.* Cette province est située au centre presque géométrique de l'Amérique du Nord, à égale distance des deux océans de l'Atlantique et du Pacifique. Elle possède, comme nous l'allons voir, toutes les conditions nécessaires pour devenir le *centre agricole le plus prospère du nouveau monde.*

La ligne du " Canadian Pacific " traverse la province dans toute sa largeur.

De Winnipeg à Brandon, elle délimite assez exactement, les deux grandes zones agricoles du pays.

A l'ouest de Brandon, elle se déroule à travers les " terres à blé " les *plus riches de l'Amérique et peut-être du monde entier.*

C'est la saison d'hiver, au Manitoba, que l'on dépeint généralement sous les couleurs les plus sombres. C'est précisément cet hiver même,

qui, par son exceptionnelle beauté, forme l'un des contrastes les plus remarquables de ce pays qui en offre tant.

Il est vrai que, pendant quatre mois de l'année, le thermomètre descend occasionnellement à 30 ou 40 degrés Fahrenheit au dessous de zéro. Ce froid, pourtant, n'a pour effet *que de stimuler* l'activité des habitants de la province. Nous ajouterons qu'il semble porter à la bonne humeur. Nous n'avons jamais rencontré, en effet, de physionomies où la joie de vivre fût mieux empreinte que sur la figure des gens du Manitoba, en plein cœur de leur bel hiver. Nous en trouvons la raison dans ce fait que *si les froids sont intenses, le ciel du pays est toujours bleu et l'atmosphère d'une limpidité incomparable.*

Contrairement à ce qui se passe dans les provinces de l'est, la neige, au Manitoba, *tombe en petite quantité.* La hauteur moyenne de la couche varie, selon les districts, *de douze à dix-huit pouces.*

Au premier avril 1891, l'épaisseur moyenne de cette couche, sur la prairie, était de *deux pouces.* Elle était, à la même date, de *sept pouces* dans la province de Québec ; de *onze pouces* dans celle d'Ontario ; de *seize pouces* dans le Nouveau-Brunswick !

Au Manitoba, le nombre des journées pluvieuses, chaque année, est en moyenne de *cinquante-quatre ;* dans la province d'Ontario, de *quatre-vingt-huit ;* dans celle de Québec de *quatre-vingt treize* ; dans les provinces maritimes de *quatre-vingt quinze* environ.

Il n'y a, à proprement parler, que *quatre mois d'hiver dans l'ouest :* décembre, janvier, février et mars. Les *automnes y sont longs et secs.*

La salubrité du climat tient, par dessus tout, à la sécheresse de l'atmosphère

Les *maladies de poitrine sont presque inconnues au Manitoba; les rhumes opiniâtres y sont rares.*

Il suffit de regarder les enfants nés dans le pays, pour être rassuré sur l'avenir de la santé des siens.

En 1834, la population du Manitoba s'élevait à peine à 3300 âmes. En 1851 ce chiffre s'élevait à 8000; à 12000, en 1871; à 62210, en 1881. Le recensement de 1891 indique, pour la province, un chiffre de 108640 habitants. En dix ans, la population s'est donc accrue d'environ *cent quarante cinq pour cent !*—

La première impression que l'on éprouve en débarquant à Winnipeg est toute d'étonnement. Les renseignements que l'on s'empresse de vous donner concourent si bien à faire du Manitoba un El-dorado agricole; les échantillons de céréales dont on vous bourre les poches, sont si beaux, si pesants, si grenés; l'activité générale est si peu jouée, si naturelle, si fructueuse, il est facile de le constater; que l'on ne sait trop comment s'y prendre pour apprécier les faits avec impartialité et calme.

Le moyen le plus sage de se faire une idée juste du pays est de le parcourir à la suite de la colonisation.

Commençons par Winnipeg:

Winnipeg est la capitale de la province du Manitoba. La "reine des prairies" compte à peine *vingt années d'existence* et, pourtant, elle peut s'enorgueillir d'être l'aïeule de toutes les jeunes villes de l'ouest.

Modeste village, demi indien, demi métis, en 1870, la ville comptait, en 1881, 7,985 *habitants.*

Le dernier recensement lui donne une population de **25,642** *âmes* : soit une augmentation de **221** *pour cent en dix ans !*—Ces chiffres se passent de commentaires. Ils indiquent, d'eux-mêmes, la prospérité de Winnipeg et l'avenir qui l'attend.

En 1881, la valeur de la propriété foncière était estimée, à Winnipeg, à *neuf millions* de dollars. Cette valeur atteignait, en 1891, près de *dix-neuf millions !*

Sur la rive droite de la rivière Rouge, en face de Winnipeg, s'élève la petite ville de St-Boniface. Le clocher de sa cathédrale est le point de ralliement de tous les colons Canadiens-Français disséminés dans l'ouest. La ville est bâtie sur l'emplacement de l'ancienne mission catholique de la rivière Rouge. Elle a conservé de son origine un cachet de paix et de tranquillité qui repose de l'agitation en fiévrée de Winnipeg.

St-Boniface est le siège archiépiscopal du Nord-Ouest. Depuis nombre d'années, un prélat illustre, Monseigneur Taché, l'occupe. Autour de leur saint pasteur sont groupés plusieurs milliers de Canadiens-Français qui portent haut le drapeau de leur nationalité.

La vallée de la rivière Rouge fut le premier champ de la colonisation européenne dans le Nord-Ouest.

La rivière Rouge est la grande artère navigable du Manitoba. Elle prend sa source dans les Etats-Unis, pique droit vers le nord et se déverse dans le lac Winnipeg.

Le sol de la vallée est éminemment propre à tous les genres de culture. La terre, dans la plupart des localités, est noire, riche en matières organiques et d'un travail facile. Cette terre

n'est, en somme, que le *produit de la dé composition séculaire* de *débris végétaux.* Elle renferme donc tous les éléments fertilisants dont, ailleurs, le cultivateur est *obligé de pourvoir artificiellement le sol.* Si fécond est ce sol que le fumier est considéré comme un embarras sur une ferme : *on le brûle.*—Seuls, quelques colons prévoyants l'utilisent. Ceux-ci comprennent, avec raison, qu'il n'est pas de terrain, si bon qu'il soit, qui ne s'appauvrisse à la longue.

Le plus ancien district agricole de la rivière Rouge est celui dont Winnipeg est aujourd'hui le centre. La valeur de la propriété y est considérable. Le pays est boisé, bien arrosé. Les voies de communication y sont nombreuses et bien entretenues. Les habitants de cette région sont, à peu d'exceptions près, des métis Ecossais.

Le gros de l'immigration ne se dirige pas de ce côté : le *priz des terres y est trop élevé.* Nous conseillerons, pourtant, aux immigrants peu fortunés mais *bons jardiniers* de visiter attentivement ce district. En y louant *un arpent ou deux, à proximité de la ville,* ils seraient à même d'améliorer très rapidement leur position.

Les légumes de toutes les espèces poussent, au Manitoba, avec une vigueur peu commune.

Ils atteignent des proportions géantes, sans pourtant rien perdre de leur saveur. Les rendements, à l'arpent, du sol, pour les pommes de terre, les carottes, les navets, les betteraves tiennent du merveilleux.

Il n'est pas rare de voir un arpent de terre produire **300** *minots de pommes de terre,* **800** *minots de navets,* ou **60** *minots de pois.* Nous avons vu des pommes de terre pesant *trois livres,* des navets pesant *vingt-cinq livres,* des

choux de *dix-sept à quarante-neuf livres* et dont le diamètre dépassait *deux pieds*, des oignons d'une *livre et demie*, etc., etc. Les asperges, les tomates, le tabac se cultivent partout en plein air. Les melons réussissent à merveille : nous en avons vus qui avaient plus de trente pouces de pourtour.

A mesure que l'on remonte la rivière, la nature change d'aspect. Les bois s'éclaircissent et, bientôt, disparaissent pour faire place à la " prairie." Sur cette prairie, le sol conserve le même caractère de fertilité que celui des terres au bord des cours d'eau. C'est toujours *la même marne végétale noire*, très friable, facile à travailler, riche en azote.

Dans la vallée de la rivière Rouge et dans la portion du Manitoba comprise entre les rivières Pembina, Assiniboine et Souris, on compte, actuellement, **11,977** *fermiers*. Ceux-ci sont disseminés sur un territoire d'environ **9,000** *milles* carrés dont les *six-dixièmes* sont encore en friche et à la disposition des immigrants.

Ces fermiers ont semé, en 1891, **527,010** *acres en blé* ; **137,477** *acres en avoine* ; **51,665** *acres en orge*. (1)

L'ensemble de leur récolte s'est élevé à **1,333-352** *minots de blé* ; à **8,378,940** *minots d'avoine* ; à **1,839,273** *minots d'orge !* (2)

Ces chiffres représentent, pour chacun des produits mentionnés, un rendement, à l'acre, de **26** *minots de blé ; de* **44** *minots d'avoine ; de* **34** *minots d'orge !*

Le sud de la Province n'est pas seulement

(1) L'acre contient 40 ares 47 centiares.

(2) Le poids du minot varie, pour chaque céréale ; sa capacité légale est de 36 litres 36 centilitres.

propre à la culture des céréales : *le foin naturel s'y récolte aussi en grande abondance.* Chaque fermier en recueille amplement pour l'entretien de ses animaux l'hiver.

En 1890, le rendement d'un acre de prairie était de **3,000** *lbs de foin, environ ;* en 1891, ce rendement a atteint *une moyenne de* **4,000** *lbs.*

La salubrité du climat, l'abondance de l'eau et par-dessus tout la qualité du foin ont fait de l'élevage, dans cette partie de la province, *une des plus sûres et des plus rémunératrices sources de revenu pour le cultivateur.* Chaque fermier, d'ailleurs, s'y livre avec succès.

En 1883, il n'y avait dans les districts de l'est et du sud de la province *que quelques milliers de bêtes à cornes.* Les chevaux du pays étaient, pour la plupart, des poneys indiens.

En 1891, les cultivateurs de ces régions possédaient **47,786** *vaches laitières* et **17,396** *juments. Dix-sept mille étalons* de toutes races, depuis le cheval de pur sang importé à grands frais d'Angleterre, jusqu'au clydesdale écossais et au percheron français étaient répartis sur toute l'étendue de la province.

L'industrie laitière a également pris une grande extension. *Le beurre et le fromage fabriqués dans le pays* sont de bonne qualité et commandent, sur les marchés étrangers, un prix supérieur à celui des *produits similaires de provenance américaine.*

L'accroissement de la valeur de la propriété foncière est une indice infaillible de la prospérité du pays.

Dans cette portion du Manitoba dont nous venons de passer en revue les richesses, cet accroissement a été constant depuis dix ans. *En*

1880 *la valeur moyenne d'un acre de terre était de un dollar environ ; cette valeur est aujourd'hui de dix dollars !*

Afin de mettre plus en relief l'importance de ces chiffres une remarque est, ici, nécessaire.

La superficie des terres actuellement occupées par les colons dans le sud du Manitoba est d'environ *soixante-sept pour cent de l'étendue totale du territoire.* Partout et surtout le long des lignes secondaires du "Canadian Pacific," l'immigrant peut, aujourd'hui, se procurer de beaux terrains dont le prix variera de *deux à dix dollars de l'arpent.*

Ces prix ne sont pas basés sur le plus ou le moins de fécondité du sol, cette fécondité étant partout la même, mais simplement sur la distance qui sépare les "lots à vendre" de la ligne ferrée la plus proche.

Beaucoup de colons préfèrent acheter des terres à bon marché, à seule fin d'en posséder une plus grande étendue. Ils commettent *une grave erreur.* En matière d'agriculture, *l'économie de temps est un facteur de la plus haute importance.* Si cette vérité est d'accord avec la pratique dans tous les pays du monde, elle l'est bien davantage dans *une contrée nouvelle* où *la concurrence, sur les marchés, est de tous les instants.*

Entre un fermier qui cultivera *cent acres de terre non loin d'un élévateur à grains,* par exemple, et celui qui en cultivera *deux cents à trente milles de distance, c'est au premier que reviendra la plus grande part de succès.*

Le cultivateur éloigné doit calculer qu'il perd *un tiers* de son temps à transporter ses produits. Tout son travail ne saurait réparer cette perte de temps.

La compagnie du "Canadian Pacific" a ou-

vert à la colonisation, il y a dix-huit mois environ, la plus grande partie de la vallée de la rivière Souris. Cette vallée est une des régions les plus fertiles du Manitoba. Une portion considérable de l'immigration s'est portée de ce côté. Des centres de population importants s'y sont formés comme par enchantement. *Treize élévateurs à grains*, construits l'année dernière le long de la voie ferrée, attestent de la vigueur avec laquelle la culture se développe, dans cette portion du Manitoba.

Cette vallée de la Souris paraît destinée à prendre, dans un avenir prochain, une importance agricole et industrielle considérable. Nous disons industrielle, car la nature, dans sa généreuse prévoyance, a placé au centre de ce nouveau territoire agricole de *riches gisements carbonifères d'une exploitation facile*

Les terres, dans ce district, sont éminemment propres à la culture du blé. La moyenne du rendement, à l'acre, pour les céréales, y est plus élevée que partout ailleurs dans le Manitoba. Ce rendement est de **28** *minots pour le blé ;* de **49** *minots pour l'avoine* ; de **35** *minots pour l'orge.*

La valeur moyenne des terres, dans le district de la Souris, est de *trois dollars. Dans cinq ans, cette valeur aura décuplée.*

La prairie, entre Winnipeg et le pied des Montagnes Rocheuses, s'élève par terrasses successives. La première de ces terrasses, au centre de laquelle passe la ligne du "Canadian Pacific", forme la grande "*région à ble*" de la province du Manitoba.

C'est de ce côté, dans les districts de Portage la Prairie, de Carberry, de Brandon, de Virden

que l'immigration, depuis quelques années, se porte de préférence.

C'est qu'en effet, sur ces plateaux élevés qui s'étendent à perte de vue sans qu'un accident de terrain vienne en troubler l'uniformité, la terre est d'une fertilité merveilleuse et rend, au centuple, les grains que le cultivateur lui confie.

Dans les districts que nous venons de nommer **4,797** fermiers ont semé, en 1891, **836,015** acres en blé. Ils ont récolté **8,501,780** minots de grain !—La récolte d'avoine a été si belle que cette céréale qui,il y a deux ans,en décembre, se vendait sur le marché de Brandon à raison de 0.39 à 0.40 centins le minot, se vendait, l'an dernier, à la même époque, de 0.15 à 0.20 centins. Nous avions déjà parcouru le Manitoba il y a huit ans, dans l'été de 1885. La colonisation du pays n'avançait que lentement. Il y avait des tâtonnements parmi les arrivants. Chacun perdait un peu la tête devant cette belle terre noire qui s'étendait à l'infini et dont on pouvait acquérir un lot pour un prix dérisoire.

Quel changement aujourd'hui !—De Winnipeg aux confins de la province, sur une distance de 211 milles, de *sept milles* en *sept milles*, s'élèvent de gros bourgs et, de ci de là, quelques villes dont la population varie de 2000 à 5000 *habitants !*

De chaque côté de la voie ferrée, aussi loin que la vue pouvait s'étendre, la prairie était couverte, lors de notre passage, en décembre dernier, de milliers de meules symétriquement rangées par groupes de douze.

Disséminées sur la plaine jusqu'aux confins de l'horizon, des centaines de batteuses à vapeur fonctionnaient. Ces batteuses ne devaient

pas chômer de l'hiver. Nous appuyons sur ce détail car il prouve, à lui seul, ce que vaut ce climat du Manitoba *que l'on méconnait à plaisir.*

Brandon est le grand marché à blé du Manitoba. La ville est de fondation récente. Elle n'existait pas en 1881. En 1889, elle n'avait de ville que le titre, un peu prétentieux pour ses trois rues, son unique avenue et ses quelques hôtels en bois de modeste apparence.

Brandon a aujourd'hui une superficie de *quatre milles carrés ;* les maisons y sont construites en pierre de taille. La ville est éclairée à la lumière électrique et ses monuments publics sont d'une belle ordonnance.

La ville de Brandon est construite sur le versant sud de la vallée de l'Assiniboine et sur la ligne principale du " Canadian Pacific ". Son marché commande le commerce de tout le cours supérieur de l'Assiniboine, de la vallée de la Souris et d'un district à blé de plus de *quarante mille milles carrés.*

Sept élévateurs s'échelonnent, au bas de la ville, le long des voies d'évitement. A leurs portes, lorsque nous descendons du train, stationnent de longues files de charrettes attendant leur tour pour déposer leur charge de blé.

A l'hôtel où nous logeons, nous rencontrons un fermier canadien-français.

—Nous citons textuellement ses paroles :

" Je suis établi au Manitoba depuis six " ans, nous dit-il. A mon arrivée dans le pays " j'étais pauvre. N'ayant pas d'argent pour m'é- " tablir, je *m'engageai comme journalier* chez un " gros fermier des environs de Winnipeg. Je " restai deux ans à son service. Au printemps de " 1880, j'avais *économisé cinq cents dollars.* Je pris

" le parti de m'installer sur un " homestead."—
" Mon "*endroit*" est à vingt-cinq milles, à l'ouest,
" de la ville ; c'est un *vrai morceau* de *terre pro-*
" *mise !*—J'ai dépensé trois cents piastres pour
" m'installer. Voilà où j'en suis :

" Ma " *terre* " a cent soixante arpents. J'en ai
" *cassé* quinze l'année dernière et autant cette
" année. J'ai récolté 200 *minots de blé*, 600
" *minots d'avoine*, 250 *minots de pommes de terre*. Si
" vous veniez " *par chez moi*, " je vous montre-
" rais des choux et des choux-fleurs de plus de
" 18 *pouces de diamètre* et des "*pataques*" qui pèsent
" de trois à quatre livres !—J'ai des légumes
" pour tout l'hiver et trente tonnes de foin pour
" hiverner mes animaux.

—Avez-vous quelques difficultés à vendre vos produits ?

—Pas le moins du monde. En dehors de nos "*jardinages*" et de nos "*pataques*," que nous
" venons vendre à la ville, tout notre grain est
" acheté sur place par les agents des grands com-
" merçants de blé de Winnipeg ou de Montréal.
" Ces agents parcourent les fermes, examinent la
" qualité du grain, le classent, puis nous l'achè-
" tent à un prix convenu et réglé par la cote du
" moment. Nous n'avons plus, de notre côté,
" qu'à le livrer à l'élévateur le plus proche où il
" est pesé devant nous."

—En somme, vous êtes satisfait ?

" —Satisfait n'est pas le mot : je suis " *fier* "
" d'être venu par " *icitte* ;" je ne suis pas " *badré* "
" par la politique ; j'ai de l'argent dans ma poche
" et suis " *comme un mossieu* !"

Sur cette dernière parole prononcée moitié sérieusement, moitié en riant, notre homme nous tendit la main et prit congé de nous.

A la porte de l'hôtel stationnait un grand chariot peint en bleu et attelé de deux vigoureux clydes au poil luisant : c'était là l'équipage de notre fermier. Le cuivre des harnais étincelait; l'ensemble de l'attelage était " cossu " et criait au passant la prospérité du maître *qui ne valait pas une piastre, il y a six ans !*—

Les progrès de l'agriculture au Manitoba permettent d'envisager son avenir avec confiance.

En 1882, la province ne possédait que **2250** fermiers. Ces cultivateurs avaient ensemencé cette année là, **182,250** acres en blé. Ils avaient récolté **4,974,200** minots de grain.

En 1891, **18,937** fermiers ont récolté **24,000,000** minots de blé. L'étendue des terres mises en semence était de **916,664** acres !

Ces chiffres donnent, par acre, pour toute la province, un rendement de **25** *minots et demie.*

En divisant entre les **18,937** *fermiers* l'étendue des terres semées en blé, on constatera que chaque cultivateur aura semé, en moyenne, **48½** *acres de blé* Chaque fermier aura donc produit **1236** *minots de ce grain*, en chiffres ronds.

D'autres part, en donnant au minot de blé une valeur moyenne **0.80** *centins*, ces **1236** *minots* représenteront un gain brut de **889** *dollars.*

Mais au Manitoba la culture d'un minot de blé revient au fermier, à environ **0.32** *centins.* Chaque cultivateur aura donc dépensé, pour récolter **1239** *minots*, **395** *dollars environ.*

Le gain net pour chacun d'eux aura donc été de **439** *dollars* ; soit **10** *dollars par arpent cultivé en blé* !—

Est-il nécessaire de faire remarquer que les

chiffres que nous venons de citer ne portent que sur la récolte d'une céréale !

Le lecteur ne doit pas oublier, d'un autre côté, que la proportion des terres cultivées, au Manitoba, est à l'étendue totale des terres cultivables, comme *un* est à *sept*.

Sept millions d'arpents de la plus fertile terre qui soit au monde sont encore vacants dans la province et peuvent s'acquérir pour un prix nominal.

Vingt-quatre millions de minots de blé ont été, comme nous venons de le voir, récoltés en 1891, au Manitoba. Supposons, pour un instant, que cette immense quantité de blé soit sortie, toute entière, du Manitoba, par le chemin du "Canadian Pacific" et calculons le nombre de wagons et le temps qu'il aurait fallu à la compagnie pour s'acquitter d'une pareille tâche.

Le lecteur se fera, ainsi, une idée plus complète des ressources de la province du Manitoba.

Un "*grain train*" est, en général, composé de vingt wagons. Chacun de ces wagons a une capacité de 20000 livres. En supposant donc que chacun d'eux ait reçu sa pleine charge, chaque convoi aurait transporté 400,000 lbs. de grain, soit 6667 minots, le minot pesant 60 lbs. Pour transporter un million de ces minots, il eut fallu employer 160 trains et pour vingt-quatre millions 3840 convois. Or, en accordant six mois à la compagnie pour évacuer toute la récolte, il eut été nécessaire que celle-ci, pour être d'accord avec son contrat, fit partir, chaque jour, de Winnipeg, et cela pendant 180 jours, 21 trains à destination de Fort William, soit un train presque toutes les heures !—Il est facile,

d'autre part, de constater que cette récolte du Manitoba eut rempli 66,000 wagons!

Pouvons nous ne pas rappeler ici que le pays qui a produit une récolte si abondante était à *peine exploré il y a douze ans* ; que le *vingtième de son territoire* seulement est actuellement en culture ; et qu'il y a encore place, dans ses frontières, pour plus de *deux millions de cultivateurs !* —

Le moment est venu de dire quelques mots des fameuses gelées précoces autour desquelles les adversaires de la colonisation du Nord-Ouest Canadien ont fait un si grand tapage.

Que dans les dernières semaines d'août, ou du premier au quinze septembre, de fortes gelées blanches s'abattent sur les récoltes encore sur pied, cela n'est que trop vrai. Mais ce que l'on ne sait pas assez, c'est que ce sont seulement *les imprévoyants qui souffrent de ces gelées et non la grande masse des cultivateurs.*

En voici la raison :

Dans tout pays nouveau où le prix de la terre est encore nominal, le nouvel arrivant se trouve exposé à une dangereuse tentation : celle qui le pousse à devenir, *du jour au lendemain, un grand propriétaire !*— Tout conspire, d'ailleurs, pour qu'il succombe à cette tentation : la modicité du prix d'achat des terrains qu'il convoite ; la facilité qu'on lui offre de s'en rendre acquéreur à crédit ; la crainte, enfin, de voir le prix de la propriété augmenter au point de ne plus être à la portée de sa bourse.

Il n'est pas jusqu'à son énergie même qui, parfois, ne lui rende,en cette occasion, un mauvais service.

Plus d'un colon, dans sa légitime impatience de prospérer rapidement, s'illusionne sur ses

propres forces. *Il oublie que la puissance de travail a une limite qui ne peut être impunément franchie.*

Ce colon se rend acquéreur *de plus de terrains* qu'il n'en peut cultiver et s'épuise en incessants efforts pour semer la plus grande étendue possible de sa propriété.

Il arrive ainsi que, dans un excès de zèle mal compris, il ne fait, à son heure, aucun de ses travaux. *Il laboure, lorsqu'il devrait herser ; il herse, lorsqu'il devrait semer ; il sème, enfin, lorsqu'il devrait rouler.* De telle sorte que sa récolte est à *peine mûre* à l'époque où il devrait être temps pour lui de *la jeter bas.*

C'est ce fermier et ceux qui suivent son exemple qui deviennent les victimes des gelées précoces. Celles-ci ne s'attaquent, en effet, qu'aux récoltes qui ne sont pas parvenues à leur pleine maturité *avant la dernière semaine d'août.* Ces fermiers souffrent pour avoir méconnu la sagesse de cet axiôme " qui trop embrasse mal étreint ".

Les gelées précoces, dont on s'est servi comme d'un épouvantail aux yeux des classes immigrantes, seront donc inoffensives pour les cultivateurs aux trois conditions suivantes :

Que ces cultivateurs ne sèment, chaque année, *qu'exactement* une quantité de terrain *proportionnée* à la main d'œuvre dont ils pourront disposer.

Qu'ils labourent et hersent leurs terres à l'automne, *à l'exclusion*, si cela devenait nécessaire, de tout autre travail.

Qu'au printemps, enfin, ils sèment *aux premiers beaux jours* sans qu'aucun motif leur fasse *ajourner* cette opération.

Au Manitoba, les semences commencent, généralement, vers la fin d'avril et se continuent jusqu'au quinze mai. Dans certaines parties du

Nord-Ouest, à Maple Creek, par exemple, et à Calgary, le grain est mis en terre dans les derniers jours de mars.

Un fait vient confirmer les remarques précédentes. Aux débuts de la colonisation du Manitoba, les colons ne se préoccupaient nullement des gelées précoces. Petits propriétaires, pour la plupart, ils pouvaient cultiver à loisir leur terrain. Aussi le grain mûrissait-il à temps pour déjouer ces malheureuses gelées qui n'ont commencé à faire des victimes que le jour où les cultivateurs ont laissé l'ambition pénétrer dans leur cœur.

Les régions du nord et du nord-ouest de la province du Manitoba ont une physionomie toute différente de celles dont nous venons de parler. Sur les bords des lacs Winnipeg et Manitoba, le pays est plat, couvert de grasses prairies et très boisé. La terre est fertile. Toutefois, dans ce district, elle demande plus de travail et peut-être aussi plus de notions agricoles de la part du fermier qu'aux environs de Brandon par exemple. Ceci tient à ce que ces terres sont basses et fréquemment inondées au printemps. Il est donc nécessaire de les drainer et de prendre, pour les cultiver, des précautions inconnues dans la portion centrale de la province. Le pays est éminemment propre à la culture mixte. La terre y est bon marché. Pourtant, la colonisation n'a pas fait, de ce côté, de rapides progrès. Ceci tient à ce que l'immigrant se porte de préférence vers la région des "terres à blé"! — Il pense, non sans raison, que son travail y deviendra plus rapidement rémunérateur.

De la ville de Portage la Prairie, une ligne de chemin de fer, indépendante du "Canadian

Pacific," se dirige vers le nord-ouest de la province : le *Manitoba et Northwestern Ry.* Cette ligne traverse dans toute sa longueur la région la plus accidentée et la plus pittoresque du Manitoba. A droite et à gauche de la voie ferrée rien ne rappelle, à quelque distance de Portage la Prairie, la plaine que l'on vient de laisser derrière soi. Aux larges ondulations du sol, succèdent bientôt de jolies vallées séparées les unes des autres par des chaînons de collines peu élevées couvertes de bois et de verts pâturages. Partout l'eau coule en abondance et les nombreuses chutes que l'on aperçoit permettent de prévoir que, dans un avenir prochain, le pays deviendra un important centre manufacturier. Tout le long de la ligne du *Manitoba et Northwestern* la colonisation fait de rapides progrès. Plusieurs colonies Hongroises, Scandinaves et Irlandaises se sont fondées. Elles prospèrent et leur succès est la meilleure des réclames en faveur du Manitoba comme champ d'immigration pour la classe la plus pauvre des cultivateurs.

A Rapid City, l'un des centres les plus importants de la région, plusieurs manufactures de "tweed" sont en pleine opération L'oreille du voyageur est assourdie, aujourd'hui, par le bruit des métiers à tisser là où il y a quatre années à peine le silence de la forêt n'était troublé que par le bruit de la cognée de quelque solitaire bûcheron.

De toute part, dans cette belle province du Manitoba, le progrès marche à pas de géant. Chaque année le pays subit une nouvelle transformation, et chacune de ces transformations est une étape sur le chemin de la prospérité.

LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

I

En arrière du Manitoba, vers le nord-est, s'étend un immense district, celui de Keewatin ; sa superficie dépasse celle de l'empire d'Autriche. Recouvert sur presque toute son étendue de forêts épaisses où le pin domine, ce territoire est destiné à devenir la grande réserve forestière du Manitoba lorsque la population de cette province aura atteint son maximun de densité.

A l'ouest du Manitoba s'étend le district de l'Assiniboine ; sa superficie égale celle de la moitié de l'Espagne.

Au nord, les fertiles vallées des deux Saskatchewan forment une autre région distincte, d'une superficie égale à celle de l'Italie.

A l'ouest, enfin, de ces différents districts et s'étendant jusqu'aux pieds des Montagnes Rocheuses, audelà desquelles se trouve la Colombie Britannique, se déroulent les gras pâturages de l'Alberta dont la superficie dépasse celle de la moitié de la France.

Au nord de l'Alberta, les cent cinquante mille milles carrés de l'Athabaska offrent à l'immigrant, que tenteraient les vastes solitudes à peine explorées, des terres qui ne le cèdent en

fertilité qu'à celles du Manitoba et des plus riches zones des Territoires.

Toutes ces régions sont elles-mêmes enveloppées au nord et à l'est par plus de huit cent mille milles carrés de territoires couverts de forêts et qu'arrosent de superbes fleuves dont les proportions sont en rapport avec l'immensité du pays.

En **1881,** la population des districts de l'Assiniboine, de l'Alberta et de la Saskatchewan, était évaluée à **25.715** *âmes.*

En **1891,** l'accroissement de la population, dans ces districts, était de **16.574** *âmes*, donnant, en dix ans, une augmentation de **169.-76** *pour cent!*

En sortant de la province du Manitoba, la ligne du "Canadian Pacific" pénètre dans le district de l'Assiniboine, qu'elle traverse de part en part, de l'est à l'ouest. Au double point de vue colonisateur et agricole ce district se divise en deux sections bien tranchées, que la nature, d'ailleurs, s'est chargée elle-même de délimiter.

La partie est du district, qui s'étend de la frontière du Manitoba aux pieds du coteau de Missouri, forme la deuxième des trois "terrasses" successives qui s'échelonnent de Winnipeg aux Montagnes Rocheuses. Elle comprend : au nord, les vallées de l'Assiniboine, de la Qu'Appelle et de leurs tributaires ; au sud, celles de la "Pipstone," de la "Moose Mountain Creek," de la Souris, et de la "Long Creek." Le pays présente les mêmes caractéristiques que le Manitoba. Le sol, pourtant, est plus léger quoique tout aussi fertile. Le terrain est plus accidenté, surtout vers le nord, plus boisé et

très favorable à la culture mixte. La colonisation du pays avance rapidement. De nombreuses colonies canadiennes-françaises se sont fondées dans le nord, en particulier dans la vallée de la Qu'Appelle.

Entre Qu'Appelle et Regina, la physionomie de la prairie se modifie. Celle-ci s'élève graduellement. La ligne, décrivant de longs circuits, remonte les premières pentes du coteau du Missouri dont les hauteurs se dessinent vaguement à l'horizon, vers la droite. Bientôt le train s'engage sur une plaine unie, plateau immense qui s'étend vers l'ouest jusqu'aux " Dirt Hills " et au milieu duquel est située la capitale des Territoires, Regina.

La ville, construite toute en bois, a bonne apparence. Elle est le siège du gouverneur des Territoires du Nord-Ouest et le quartier général de la " Police montée."

C'est de Regina que part l'embranchement du " Canadian Pacific " qui a ouvert, depuis deux ans, à la colonisation, les fertiles régions arrosées par la rivière Saskatchewan. Cette nouvelle ligne met à la portée de l'immigration un territoire dont les ressources multiples diffèrent de celles de la prairie que nous venons de parcourir.

Le district de la Saskatchewan est boisé, abondamment pourvu d'eau et son climat est généralement plus doux que dans les autres parties du Nord-Ouest, à l'exception de l'Alberta, pourtant. Tandis qu'à Winnipeg, par exemple, la température moyenne de l'hiver est de 2° *au dessous de zéro*; à Battleford, sur la rivière Saskatchewan, la température moyenne, pendant les mois de janvier, février et mars, est *de* 12 *dégrés*

au-dessus de zéro. La disposition particulière du terrain, la nature de son sol, la grande richesse de ses prairies naturelles, rendent ce district éminemment propre à la culture mixte. Les immigrants peu aisés devraient porter leurs regards de ce côté. *En raison de l'ouverture comparativement récente du pays, ils auraient plus de latitude dans le choix de leurs "homesteads" en même temps que l'abondance du bois de construction diminuerait, dans une large mesure, leurs premiers frais d'installation.*

Prince-Albert est le chef-lieu de ce district. La petite ville est située sur la branche nord de la Saskatchewan. La colonisation s'y développe. La population de la région est en grande partie composée de Métis et de Canadiens-Français.

La rivière Saskatchewan est ouverte à la navigation sur presque tout son parcours. De petits bateaux à vapeur y font, dès maintenent, un service régulier. Ils mettent en communication, pendant six mois de l'année, tous les "settlements" disséminés sur une étendue de plus de 800 milles.

Le plateau de Regina passe pour aride et impropre à la culture. C'est là une erreur qu'il convient de dissiper. Cette aridité n'est qu'apparente. En quelque endroit que la charrue s'attaque à la croute superficielle, la retourne et met à jour les couches inférieures du sol, la terre présente toutes les apparences de la plus grande fertilité. Elle est éminemment propre à la culture des céréales, du blé en particulier.

La plaine qui se déroule du versant ouest du coteau du Missouri, aux pieds des Montagnes Rocheuses, et que traverse, de part en part, la ligne du "Canadian Pacific", forme l'un des plus riches champs d'élevage de

l'Amérique du Nord. Cette plaine enserre dans ses limites la partie sud-ouest du district de l'Assiniboine et le sud de l'Alberta. Sa superficie dépasse 65000 milles carrés. De nombreuses rivières l'arrosent : la Saskatchewan, la Bow River, la Belly River. Une foule de cours d'eaux secondaires qui prennent naissance dans les Cypress Hills où les innombrables gorges des Montagnes Rocheuses, la sillonnent dans tous les sens.

Sur toute son étendue, la prairie est recouverte d'une herbe particulière qui en constitue la principale richesse. Les habitants du pays lui ont donné le nom de " buffalo grass." Le bois croît en abondance le long des cours d'eau, et le sous-sol, enfin, sur toute l'étendue de la prairie, contient de riches gisements carbonifères qui deviendront, d'ici à quelques années, une des plus importantes sources de revenus du pays.

Au milieu de ces prairies naturelles, errent d'un bout de l'année à l'autre, de nombreux troupeaux de chevaux, de bœufs et de moutons. A ces troupeaux, la nature, comme nous venons de le voir, fournit une nourriture abondante et substantielle, à la reproduction de laquelle elle se charge elle-même de pourvoir.

Sur cette prairie presque illimitée, le climat est tempéré. A Medicine-Hat, à Calgary, à McLeod, les trois centres de population les plus importants de cet immense district, la température moyenne de l'hiver, en janvier, février et mars, est respectivement de **13, 12** *et* **21** *degrés Fahrenheit. La hauteur de la couche de neige ne dépasse presque jamais huit pouces.*

La douceur relative du climat est due a

l'action bienfaisante d'un vent connu sous le nom de "*chinook.*"

Le "*chinook*" est une brise chaude qui s'élève à certaines époques de l'année sur les côtes du Pacifique, franchit les Montagnes Rocheuses et balaye les prairies de l'Alberta et de l'ouest de l'Assiniboine. En quelques jours, parfois en quelques heures, sous cette tiède effluve, la neige disparaît, la température se modifie et s'élève de plusieurs dégrés.

La ville de Calgary ne date que de 1882.

Aujourd'hui, sa population dépasse 4000 âmes ; la valeur de la propriété foncière y est estimée à quinze millions de francs et le chiffre de son commerce annuel dépasse douze millions.

La ville s'élève sur les bords de la "Bow River." Cette rivière qui prend sa source dans les Montagnes Rocheuses, est large, profonde et arrose une des parties les plus fertiles de l'Alberta. Ses nombreux pouvoirs d'eau feront, d'ici à quelques années, de Calgary, un centre industriel important.

La situation de la ville est exceptionnelle. Entourée de hautes collines circulaires qui la protègent des grands vents du nord et du sud, elle ne souffre pas des températures extrêmes de l'hiver et de l'été. Pendant les mois de juillet et d'août, la température moyenne y est de 55° Fahrenheit, tandis qu'à Fort McLeod ou à Medecine Hat, cette température moyenne s'élève jusqu'à 62°.

La ligne du "Canadian Pacific Railway" détermine assez exactement les deux grandes régions de l'Alberta. Au sud, s'étendant jusqu'à la frontière américaine et bornés à l'ouest par

la haute chaine des Montages Rocheuses, se déroulent les plus riches pâturages de l'Amérique. Au nord, un district élevé, coupé de vallées profondes, largement arrosé, bien boisé, et dont la terre est partout d'une incomparable fertilité, offre à la culture mixte et à l'industrie un inépuisable et fécond champ d'action.

McLeod est le centre du district du sud ; Edmonton, sur la branche supérieure de la Saskatchewan, est celui de la région nord.

Les températures moyennes d'été et d'hiver à McLeod sont respectivement de 62 et de 21 degrés Fahrenheit.

A Edmonton, ces moyennes sont de 55 et de 11 degrés.

Aussi bien que dans la province du Manitoba et dans tout l'Assiniboine, l'atmosphère, dans l'Alberta, est sec et d'une limpidité inconnue dans les vieilles provinces de l'est. Le voisinage des montagnes ajoute encore à sa pureté et fait de ces beaux pays les plus sains du continent avec les hautes vallées du Colorado.

Il y a dix ans, les prairies de l'Alberta appartenaient aux Indiens, aux traitants et aux quelques bandes de "buffalos" que ceux-là n'avaient pas massacrés. Aujourd'hui plus de cent " ranchs " sont disséminés sur toute leur étendue, sans compter les nombreuses fermes éparpillées le long des cours d'eau. abondants dans le pays. Plus de 35000 chevaux, 12000 vaches laitière, 40000 bœufs, 10000 moutons y pacagent en liberté, d'un bout de l'année à l'autre. Nous ajouterons que, dans les plaines du sud-ouest du district de l'Assiniboine, également fermées au progrès il y a dix ans, la population bovine

et chevaline était estimée l'année dernière respectivement à 63000 et à 22000 têtes !

Un fait concluant vient affirmer de lui-même la fertilité des prairies de l'Alberta et l'abondance de ses pâturages. Un certain nombre d'éleveurs de la province d'Ontario, située à plus de 1500 milles de cette partie du Dominion, trouvent économique d'y envoyer, au printemps, leurs jeunes animaux à l'engrais !

LE DISTRICT D'EDMONTON

Le district d'Edmonton comprend toute la partie nord de l'Alberta. Il s'étend de la ligne du " Canadian Pacific ", au sud ; au territoire de l'Athabaska, vers le nord. Sa superficie est d'environ cinquante mille milles carrés. La nature a réuni, dans cette portion du Dominion, tous les éléments de richesses susceptibles d'attirer l'immigration. Aussi celle-ci ne s'est-elle pas fait attendre et, depuis trois ans, s'avance-t-elle en colonnes serrées à la conquête de ces vastes territoires dont la fertilité tient du merveilleux.

L'aspect du district d'Edmonton diffère complètement de celui dont la ville de McLeod est le chef-lieu. Sillonné de toutes parts par de larges et profondes rivières, abondamment boisé, largement ondulé, le pays présente au voyageur une succession non interrompue de points de vue nouveaux qui reposent les yeux de la monotonie des grandes plaines.

Nous venons de dire que cette région se peuplait rapidement. *Ce mouvement est dû au fait que le colon trouve à sa portée et en abondance ces deux facteurs essentiels de toute nouvelle installation dans l'ouest : le bois et l'eau.*

Au nord, les vallées arrosées par les rivières Athabaska, McLeod et Pembina, sont couvertes de profondes forêts de pins, d'épinettes et de peupliers. Les arbres y sont d'une belle venue

et fournissent un bois de construction d'une excellente qualité.

Sur les bords de la rivière Saskatchewan et au sud de celle-ci, dans les vallées de ses tributaires la " Battle River " et la " Deer River," le bois est plus clairsemé Dix générations de colons ne suffiront pas, pourtant, à épuiser les réserves forestières de cette partie du pays.

D'ailleurs, le colon qui ne trouve pas sur son lot de terrain suffisamment de bois pour construire sa maison, ses granges et suppléer à sa provision de combustible, peut obtenir des agents du gouvernement la permission de se pourvoir, en dehors de sa propriété, de celui qui lui est nécessaire. *Moyennant* **50** *centins, on lui permet de couper, dans la forêt la plus voisine, dix-huit cents pieds de bois de charpente, quatre cents madriers, deux mille pieux de clôture et trente cordes de bois de chauffage.* L'immigrant peu fortuné peut de la sorte et à bon marché, se loger et mettre ses animaux à couvert sans entamer son modeste avoir. *Il bénéficie, dès lors, d'un avantage dont ne saurait jouir, à aussi bon marché, le colon du Manitoba.* Tandis que celui-ci doit compter sur des dépenses de première installation relativement considérables pour sa bourse, son camarade du district d'Edmonton a *toute liberté d'employer son modeste capital à l'achat d'animaux et d'instruments aratoires.*

Le pays n'est pas moins favorisé sous le rapport hydrographique. De larges rivières le sillonnent de toutes parts et des cours d'eaux d'une moindre importance, qui prennent naissance dans les hauts glaciersdes " Rocheuses," distribuent une eau claire et abondante à travers le pays. La profondeur maxima à laquelle

il est parfois nécessaire de creuser pour trouver l'eau, ne dépasse jamais trente pieds.

Le climat du district d'Edmonton rappelle beaucoup celui du nord de la province de Québec. La similitude de ces deux régions ne se borne pas là, il serait facile de l'établir.

Dans les vallées de la "Saskatchewan," de la "Deer River" et de la "Battle River," la neige disparait généralement de la fin de mars au quinze avril ; la fonte de cette neige est rapide et le sol s'assèche promptement. Jusqu'au quinze mai environ les nuits sont fraîches, froides parfois, mais, en revanche, les journées sont chaudes et, sous l'action des rayons solaires la terre se dégèle rapidement. La verdure apparait dans la dernière semaine d'avril ; dans les derniers jours de mai elle est en pleine efflorescence. Le mois de juin est généralement pluvieux. Pendant ce mois et celui de juillet la végétation se développe rapidement, de telle sorte que les récoltes, semées du vingt-cinq mars au quinze avril, sont mûres vers le milieu d'août. A partir du quinze septembre, les gelées blanches font leur apparition : les prairies, toutefois, conservent leur verdure jusque vers le milieu de novembre, époque des premières bordées de neige.

L'hiver est moins rigoureux que dans la province du Manitoba. Le thermomètre a, parfois, indiqué à Edmonton une température de 40° au-dessous de zéro, mais cela pendant un jour ou deux seulement chaque hiver. Les tempêtes de neige, fréquentes dans l'est, sont inconnues au nord de Calgary. Cette douceur relative du climat tient à l'action bienfaisante du "chinook," dont nous avons déjà parlé, ainsi qu'aux forêts

situées au nord du district et qui opposent une barrière à l'action des grands vents.

L'hiver, la hauteur moyenne de la couche de neige est de 18 pouces environ. Elle est, parfois, beaucoup moindre. En 1886, cette hauteur ne dépassa pas six pouces.

A l'exception des vaches laitières et des animaux reproducteurs qui sont stabulés pendant la mauvaise saison, les bestiaux des colons vivent en plein air tout l'hiver. La nuit ils se réfugient sous des hangars et, le jour, se dispersent dans les bois environnants où ils trouvent, en grattant la neige, une abondante nourriture.

Le sol du district d'Edmonton est formé de terre végétale noire avec sous-sol de marne argileuse. La couche de terre cultivable a une épaisseur moyenne de trois pieds. Détail particulier et qu'il est intéressant de noter dans l'intérêt des futurs colons du pays qui pourraient lire ces lignes, la couche de terre noire est plus épaisse sur les hauteurs que dans le fond des vallées. Cette anomalie s'explique d'elle-même pour peu que l'on y prête quelque attention.

La plupart des rivières ou des torrents qui arrosent le pays prennent naissance sur les flancs des Montagnes Rocheuses. Dans leur course échevelée, au printemps, ces cours d'eaux entraînent avec eux des débris de terrains siliceux qui envahissent, peu à peu, le fond des vallées et tendent progressivement à prendre la place de la terre noire ; de telle sorte que les terrains avoisinants les rivières, tout en demeurant fertiles, exigent l'emploi d'engrais plus rapidement que les terres hautes. Les cultivateurs du district d'Edmonton commettent malheureusement la même erreur que ceux de la

vince du Manitoba : ils négligent leurs fumiers. Ces fumiers s'entassent dans la cour de la ferme, perdus, presqu'oubliés. C'est à peine si, de temps à autre, on en distrait quelques tombereaux pour accélérer la pousse des légumes semés dans le petit jardinet attenant à chaque maison d'habitation. Ce mépris des engrais fait, à coup sûr, honneur à la fertilité prodigieuse du sol ; mais elle implique, de la part des colons, un manque de prévoyance coupable. Ceux-ci devraient comprendre qu'il n'est pas de terre, si bonne qu'elle soit, qui ne s'use à la longue, et qu'en s'épargnant, par nonchalance, du travail, ils décuplent, sans s'en douter, celui auquel leurs enfants auront à se livrer pour rendre au sol la fertilité qu'il aura perdu par la faute de leurs pères.

Quoi qu'il en soit, la terre, encore dans toute sa vigueur, rend au centuple les grains que les cultivateurs lui confient. Il n'est pas un coin de terre, si favorisé qu'il soit, dans le Manitoba ou L'Assiniboine, dont la fertilité égale celle des vallées de la "Deer River," de "La Battle River," de la "Saskatchewan," et de ses tributaires.

La moyenne du rendement, à l'arpent, *pour l'avoine* est, dans le district d'Edmonton, de *cinquante-deux minots, le minot pèsent de* 46 *à* 50 *livres*, ce rendement atteint souvent *soixante-et-quinze minots !—L'orge* produit de *quarante-cinq à cinquante-cinq minots*, le poids du minot variant de *cinquante-quatre à cinquante-sept liv es.* Le rendement, à *l'arpent, du blé* est de *trente-cinq à quarante minots, de soixante-deux à soixante-quatre livres chacun !*

Les récoltes de pommes de terre atteignent

des proportions fantastiques. La moyenne de la récolte, à l'arpent, est de *trois cent-cinquante minots*. Il n'est pas rare, surtout aux environs d'Edmonton, de voir *un arpent* de terre donner un rendement de *sept cents minots !*

La longueur des pailles de blé et d'avoine donne une preuve nouvelle de la fertilité du sol.

Nous avons vu à Calgary des tiges de paille de blé qui mesuraient *six pieds deux pouces de hauteur* et dont les épis, bien fournis, atteignaient une dimension de *quatre* à *cinq pouces !*

Un cultivateur de la colonie de Red Deer a, l'année dernière, récolté *quatre-vingt-dix minots de blé à l'arpent* ; un second, au Fort Saskatchewan, en a récolté *cent-quinze et cinq cents minots de pommes de terre !*

Ces rendements sont, à coup sûr, une exception à la règle, mais n'affirment-ils pas d'eux-mêmes la fertilité du sol qui les produit.

Le prix de la terre, dans le district d'Edmonton, est encore nominal si l'on tient compte de son incroyable fécondité et des avantages précieux que le pays offre au colon sous le rapport du bois et de l'abondance de l'eau.

D'ailleurs, ici comme dans tout le Nord-Ouest, la valeur des terrains dépend beaucoup moins de leur fertilité que de leur distance plus ou moins grande du chemin de fer.

Il est à propos de faire à ce sujet une remarque. Les nouveaux arrivants, sans calculer suffisamment le contenu de leur bourse, ont, en général, une tendance à ne pas trop s'éloigner des grands centres ou du voisinage des voies ferrées.

Cette façon de procéder est assurément avan-

tageuse pour ceux auxquels leurs ressources permettent de placer dans l'achat d'une terre une portion notable de leur capital disponible. Elle ne saurait convenir aux immigrants de ressources modestes. Ceux-ci agiront plus sagement en choisissant leur lot dans les parties du district non encore colonisées. Ils deviendront ainsi propriétaires avec une dépense de capital minima et n'auront pas longtemps à attendre avant de voir un chemin de fer passer à leur porte.

Jusqu'ici, d'ailleurs, le marché local a amplement suffi à l'écoulement des produits de la ferme. Ceci s'explique naturellement par l'augmentation rapide du chiffre de la population. Chaque année, depuis cinq ans, des milliers d'immigrants sont venus planter leur tentes dans le district d'Edmonton. A ces colons nouveaux il faut des grains de semence, du blé pour se nourrir, du foin pour les animaux. C'est sur les fermes des cultivateurs qui les ont précédés qu'ils se fournissent de toutes ces denrées. L'excédent des récoltes est toujours acheté sur place par des marchands qui parcourent le pays à l'automne.

Edmonton est le centre administratif et commercial du district de ce nom. La ville est située sur la rive nord de la rivière Saskatchewan. Son histoire est celle de toutes les nouvelles cités de l'ouest. Dans les dernières années du dix-huitième siècle, la compagnie de la Baie d'Hudson construisit sur son emplacement actuel un fort qui devint, en peu de temps, le quartier général des traitants de fourrures de la région. Bientôt, non loin de ce fort, s'éleva une église desservie par des prêtres catholiques.

L'action de ces apôtres dévoués de la civilisation ne tarda pas à se faire sentir au milieu des populations indigènes du pays. Elle contrebalança efficacement, dans l'esprit des indiens, les germes de démoralisation que propage toujours chez eux la passion du lucre encouragée trop souvent par de coupables pratiques.

La construction du "Canadian Pacific" fut le point de départ de la fortune d'Edmonton. La nouvelle se répandit que les promoteurs de la ligne transcontinentale projetaient de faire passer leur chemin par la vallée de la Saskatchewan. Aussitôt Edmonton devint le point de mire d'une nuée de spéculateurs. Le prix des terres augmenta rapidement, des maisons s'élevèrent de toute part et, bientôt, une ville en miniature était fondée sur les bords de la Saskatchewan.

Les ingénieurs du "Canadian Pacific" ayant trouvé, plus au sud, une passe nouvelle pour franchir les Montagnes Rocheuses, le tracé du chemin fut définitivement arrêté. Il devait passer par le fort Calgary, laissant Edmonton à deux cents milles vers le nord.

Cette décision réduisit à néant les espérances de la spéculation et retarda, de quelques années, le développement de la nouvelle ville. Les vrais amis de la colonisation ne sauraient s'en plaindre. Le district d'Edmonton, en effet, est, comme nous l'avons déjà dit, essentiellement adapté aux besoins des classes immigrantes moyennes. Le colon trouve sur sa terre, et en abondance, du bois et de l'eau et, cette terre, il peut l'obtenir à un prix presque nominal. En serait-il de même si le "Canadian Pacifie" eut passé par Edmonton ? Il est permis

d'en douter.—Les terres du district seraient devenues la proie des spéculateurs, et ceux-ci en eussent demandé des prix inabordables aux bourses modestes des travailleurs de la terre. Ces colons, découragés de ne pas trouver ce qu'on leur promettait, c'est-à-dire le sol à bon marché, se seraient arrêtés au seuil du district le plus fertile pourtant du Nord-Ouest Canadien.

Edmonton, depuis deux ans, est en communication directe avec Calgary par une ligne de chemin de fer de deux cents milles d'étendue. Avant la construction de cette voie ferrée, il fallait six jours à l'immigrant pour parcourir cette distance. Ce même immigrant peut, aujourd'hui, se rendre de Montréal à Edmonton dans le même espace de temps !

Le chef-lieu du district nord de l'Alberta se développe rapidement. A proximité des grandes forêts du nord ; situé sur les bords de l'un des plus importants cours d'eau du pays ; au centre de l'une des régions carbonifères les plus riches du monde ; il est appelé à devenir, tout à la fois, un centre agricole et industriel de premier ordre.

C'est vers cette portion du Nord-Ouest que se dirige, de préférence, l'émigration canadienne-française de la province de Québec et des Etats-Unis. Ce mouvement est bien moins dû à la fertilité des terres qu'à la présence, dans le pays, de nombreux missionnaires catholiques. Ces vaillants pionniers de la civilisation n'ont pas seulement borné leur œuvre à la conversion des infidèles ; ils se sont faits les apôtres dévoués et enthousiastes de la colonisation du pays par les Français d'Amérique.

Dieu veuille, pour le soin de l'avenir de leur

nationalité sur le continent américain, que les Canadiens-Français prêtent l'oreille à leurs patriotiques exhortations. Le salut de leur race, on ne saurait trop le leur répéter, dépend uniquement de leur attachement au sol de leur patrie. Et par patrie, nous n'entendons pas seulement la province de Québec, mais le Dominion tout entier que la Providence leur à donné en héritage et, pour la conquête duquel, elle les a armés mieux qu'aucune autre nation en multipliant parmi eux les naissances.

QUELQUES CONSEILS UTILES

Le Nord-Ouest Canadien et la province du Manitoba qui en fait géographiquement partie constituent un champ d'immigration sans rival au monde. Ce champ est immense puisque son étendue égale celle de la moitié de l'Europe.

Vingt millions d'hommes viendraient-ils prendre possession du sol, des rives du lac Supérieur, aux pieds des Montages Rocheuses ; de la frontière américaine, à la limite nord de la zone cultivable ; que l'immigration en aurait encore pour des années à peupler le pays au *prorata* de son étendue et surtout de ses ressources.

C'est de ces questions d'émigration etd'immigration que nous voudrions dire quelques mots dans ce chapitre. Question vitale pour le Canada et bien délicate à traiter puisque d'elle dépend le bonheur, dans la vie, de milliers d'individus qui, chaque année, s'expatrient pour courir à sa recherche.

Il n'y a pas de place dans l'ouest, on ne saurait trop le répéter, pour les employés de bureau, les commis de magasin, les hommes de professions libérales. Ceux-ci ne sauraient émigrer sans risquer de perdre tout à la fois, leur argent, leur temps et leur énergie. Que si, pourtant, il s'en trouvait parmi ceux que nous venons de citer qui eussent le courage de faire un nouvel apprentissage de la vie et de se mettre, eux

aussi, résolument à la culture du sol, qu'ils viennent après avoir sondé leurs reins : avec de la persévérance, ils ne sauraient faire autrement que de réussir.

Dans l'ouest canadien, en effet, la fécondité du sol est telle, la terre est si maniable que la culture y est réduite à sa plus simple expression. Le succès ne dépend pas seulement *de l'étendue des connaissances agricoles du fermier, il réside, bien plus, dans ses aptitudes au travail et dans son application constante à subordonner sa culture aux exigences du climat.*

La grande masse de ceux qui émigrent dans un but sérieux peut se diviser en deux catégories. La *première et la plus nombreuse comprend tout l'élément pauvre de cette émigration.* Il faut classer dans cette catégorie les individus qui arrivent dans le pays n'ayant, pour toute fortune, que leur énergie, et ceux qui possèdent, à leur arrivée, une centaine de dollars.

La deuxième catégorie se compose de tous les émigrants qui partent après avoir fait argent de tout ce qu'ils possédaient dans la province de Québec. Ceux-ci viennent reprendre la lutte pour la vie, sur un terrain nouveau, avec l'intention de s'attacher au sol si le succès leur sourit.

Les émigrants de la première catégorie n'ont pas à hésiter, à leur arrivée dans l'ouest : *ils doivent se mettre résolument au travail, sans perdre une journée. Qu'ils ne songent pas, avec une centaine de piastres, à s'installer sur une terre.* Certains, il est vrai, ont tenté ce coup d'audace ; ils ont réussi. Mais ces heureux forment l'exception et *vouloir les imiter serait défier la fortune.*

L'objet de tout émigrant est *de parvenir à se créer, à force de travail, un avenir indépendant.* Ce

rêve, toujours réalisable, chacun le fait et, bien plus, peut-être, l'émigrant sans ressources que celui qui dispose de certains moyens. Celui-là devra donc, aussitôt arrivé au lieu de sa destination, *chercher un emploi dans une ferme.* Pour cela, il se mettra en communication immédiate avec l'agent général d'émigration du gouvernement ou du "Canadian Pacific" résidant dans la ville où il se trouvera. Il expliquera à cet agent ce qu'il désire trouver et, ceci fait, il s'en remettra *complètement* à lui. Celui-ci, il peut s'en tenir pour certain, *ne tardera pas à lui donner une réponse favorable.*

Un immigrant qui *veut* travailler trouve toujours et vite de l'emploi. Cet emploi est *toujours* rémunérateur.

Du mois de mai au mois de novembre, les demandes de journaliers affluent aux bureaux d'émigration.

Dans l'ouest, un garçon de ferme, *engagé à l'année, reçoit de vingt-cinq à trente dollars par mois : il est, de plus, nourri et logé.*

A l'époque des récoltes, les salaires sont plus élevés. Un journalier gagnera de *quarante à quarante-cinq dollars par mois.*

Nous avons attentivement observé, pendant notre séjour au Manitoba, la position des immigrants qui arrivent dans le pays n'ayant pour toute fortune que la vigueur de leurs bras et une forte dose de bonne volonté.—Voici ce que nous avons pu constater,

Ces immigrants trouvent toujours du travail. Ce travail est rémunérateur et leur permet, en deux ans environ, mais à de certaines conditions, de réaliser ce rêve : devenir, à leur tour, propriétaires.

Nous irons plus loin et nous ne craindrons

pas d'avancer que de tous les colons que nous avons rencontrés, les plus prospères étaient ceux-là *précisément qui avaient débuté par être au service d'autrui.*

L'immigrant pauvre, mais résolu à travailler et qui s'engage pendant quelques années avant de s'établir à son propre compte a, sur son compagnon plus fortuné, un avantage : celui de ne pas débuter dans son nouveau genre de vie par des tâtonnements toujours dispendieux. En gagnant de l'argent, il acquiert une expérience qui lui sera précieuse le jour où il deviendra son maître.

Nous avons dit que l'immigrant qui s'embauchait pouvait, en deux ans, mettre de côté suffisamment d'argent pour s'établir à son tour mais que, pour cela, il devait se soumettre à certaines conditions. Ces conditions, les voici :

Cet immigrant devra, avant tout, *être stable dans ses idées, quelles que soient les épreuves par lesquelles il aura à passer.* Il devra observer ce qui se passe autour de lui, et sans cesse étudier le pays nouveau auquel il vient demander l'aisance, peut-être la fortune. Qu'il s'assimile à ses usages le plus complètement possible, et, pardessus tout, qu'il se rappelle à tout moment que *chaque dollar dépensé inutilement retardera d'autant sa marche vers l'indépendance qui est son plus cher espoir.*

En un mot, la devise de cet immigrant devra être : *persévérance, application et économie.*

La deuxième catégorie d'immigrants se compose de tous ceux qui ont pour objet en venant dans l'ouest canadien, d'améliorer rapidement leur position tout en préparant un avenir à leur famille.

Les conditions de succès sont identiques pour

tous, qu'ils soient riches, simplement à l'aise, ou pauvres.

Ces conditions sont : *lenteur dans le choix de leur nouvel établissement ; stricte attention apportée à subordonner l'achat de leur terrains aux moyens dont ils disposent ; économie minutieuse lorsqu'il s'agira de préparer leur installation.*

La première question que devra se poser le colon, avant de songer à faire choix d'un établissement, devra porter sur le genre de culture qu'il se propose d'entreprendre : culture du blé ou culture mixte.

Tout homme d'expérience lui conseillera d'adopter celle-ci en raison de ses nombreuses sources de profits. La fabrication du beurre et du fromage prend, chaque jour, plus d'expansion au Manitoba. C'est là une industrie d'autant plus productive qu'elle n'oblige le cultivateur à aucun frais. Il porte son lait à la fabrique et on le paye à la fin de la saison. A lui de nourrir ses vaches de telle façon que leur rendement en lait atteigne un maximum.

La question du genre de culture résolue, le *colon devra calculer attentivement le contenu de sa bourse* avant de se rendre au bureau des terres de la Couronne ou à celui du " Canadian Pacific " pour faire choix de son emplacement.

Il devra, d'avance, être parfaitement fixé sur le genre d'acquisition qu'il désire faire : qu'il veuille se rendre acquéreur de terrains ou obtenir un " homestead. "

Dans l'un ou l'autre cas, lorsqu'il s'agira pour lui de s'installer, il devra calculer avec soin son budget. *Le montant total de ses dépenses de première installation ne devra jamais excéder les deux tiers de son capital disponible.*

Nous appuyons sur ce point. Trop souvent, en effet, nous avons été à même de constater *que l'immigrant dépensait, en premiers frais d'installation, tout l'argent dont il disposait*, ne conservant pas une reserve pour faire face aux nécessités imprévues. *Il arrive souvent qu'un tel manque de prévoyance cause aux colons les plus graves embarras.*

D'autre part, un grand nombre de débutants, séduits par le bon marché des terres et les facilités qui leur sont accordées pour payer celles qu'ils achètent, perdent la tête et acquièrent plus de terrains qu'ils n'en peuvent cultiver. *Ceux-là décrètent d'eux-mêmes leur ruine en chargeant* leurs *épaules* d'un *poids trop lourd qui les écrasera.*

En principe, l'étendue des terres que pourra prendre un colon devra être calculée de telle façon que celui-ci puisse, *en quatre années, mettre toute sa propriété en culture sans le secours d'une main-d'œuvre étrangère.*

Avant tout que l'immigrant, quelle qu'ait été sa situation antérieure ou quelle que soit son expérience agricole, ne perde pas de vue qu'il lui faudra, de toute nécessité, faire un stage, en arrivant sur la prairie. Il devra se mettre au fait des conditions climatériques du pays et du mode de culture qu'elles nécessitent, sous peine de payer, parfois, sa précipitation bien cher. Il sera donc prudent pour ce colon de n'exposer, au début de son entreprise, qu'une portion restreinte de ses ressources. Plus tard, lorsqu'il connaîtra son terrain, il sera toujours temps pour lui de marcher de l'avant et de tripler d'un coup ses moyens d'action.

En principe, le colon qui ne disposera que d'un capital variant de 400 à 600 dollars devra

s'établir sur un "homestead." Celui qui aura à sa disposition quelques milliers de piastres pourra se rendre acquéreur d'une propriété sur laquelle il aura la liberté d'agir à sa guise.

Enfin, la dernière obligation à laquelle devra s'astreindre tout nouvel arrivant dans l'ouest sera de se conformer aux usages courants du pays. Qu'il mette de côté tout esprit de critique et ne se pose pas en régénérateur des mœurs et des coutumes. Que *tous* soient modestes en parole et en actions; que la courtoisie, enfin, ne perde jamais ses droits entre "settlers".

Le fermier canadien-français, en devenant propriétaire dans le Nord-Ouest,ne devra pas oublier, également, qu'il n'améliore pas seulement sa position présente, mais qu'en raison de l'augmentation croissante de la valeur des terres, il opère un placement avantageux et sûr.

En 1890, la valeur, par acre, des terres en culture dans le Manitoba était de neuf dollars environ. En 1891, cette valeur était estimée à dix dollars et quatre-vingt-cinq centins.

En 1890, dans la même province, 108,772 acres de terres nouvelles furent labourées; en 1891, l'étendue des nouveaux terrains défrichés était estimée à 178,350 acres.

NOTA : *Pour plus amples informations, s'adresser à M. L. O. Amstrong, 523 rue St-Jacques, Montréal, ou à tout agent des terres du "Chemin de fer du Pacific ou du gouvernement".—Tous les renseignements demandés seront fournis gratuitement.*

TABLE

—

PAGE

AUX CANADIENS-FRANÇAIS QUI ÉMIGRENT AUX ÉTATS-UNIS I

LE MANITOBA 1

LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST 19

LE DISTRICT D'EDMONTON 27

QUELQUES CONSEILS UTILES 37

PAGE

. I
1
. 19
27
. 37